

PROCES VERVAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2026 DU 25/04/2026

Le 25 avril 2026 à 10 heures, sis Salle des associations 7 rue Fleuret Charpentier, 77140 Saint-Pierre-Lès-Nemours s'est réuni l'assemblée générale ordinaire de l'association USNSP SPORT ADAPTÉ, ci-après relaté.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ainsi que les représentants des membres non présents ayant un pouvoir.

L'assemblée générale désigne Daniel Touzet, en qualité de président de séance et Anne-Christine Le Bras en qualité de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et la secrétaire de séance. Les membres de l'association se sont réunis sur convocation du président, conformément aux statuts.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président de séance met à disposition des membres de l'assemblée :

- ✓ La feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- ✓ Les nouveaux statuts ;
- ✓ L'ordre du jour ;
- ✓ Le rapport moral et d'activité de la saison 2024-2025 ;
- ✓ Le bilan financier clos au 31/12/2025 ;
- ✓ Le budget prévisionnel 2026.

Membre de bureau présent :

Président : Daniel Touzet

Vice-Président : Mohamed Bouhbout

Secrétaire : Anne-Christine Le Bras

Secrétaire adjoint : Patrick ROSSI

Trésorier : Michel Frot

Trésorière adjointe : Brigitte Sorot

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Rapport moral et d'activité ;
- ✓ Rapport financier et approbation des comptes 2025 ;
- ✓ Le budget prévisionnel 2026 ;
- ✓ Présentation des nouveaux statuts ;
- ✓ Renouvellement partiel du comité d'administration.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

1. Rapport moral et d'activité.

Le président fait le bilan de la saison 2024-2025, et présente son rapport sur la gestion et les activités de l'association.

Son exposé porte notamment sur :

a) La stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées tendant à la réalisation de l'objet de l'association.

Faire pratiquer des activités physiques et sportives aux personnes atteintes d'un handicap mental et/ou psychique. Aider à développer un lien social qui souvent fait défaut à nos handicapés. Développer les liens d'amitié entre ses membres adhérents. Encourager sur le plan local, départemental et régional la création de groupement sportifs destinés à la pratique du sport.

b) Le fonctionnement de l'association.

L'association fonctionne grâce aux cotisations de ses adhérents, aux subventions du département et des communes où résident ces derniers, ainsi qu'à l'engagement de bénévoles qui donnent de leur temps pour les activités sportives et l'organisation des manifestations.

c) Les activités sportives de l'association :

- ✓ Basket-ball
- ✓ Natation

Pour la saison 2024/2025 l'association a accueilli 37 adhérents, 31 hommes et 6 femmes. 18 inscrits au basket et 25 à la natation, dont 6 adhérents pratiquant les 2 disciplines. La moyenne d'âge étant de 27 ans.

d) Les évènements organisés pour la saison 2024-2025 :

- ✓ 7 septembre 2024 forum des sports
- ✓ 5 octobre Journée 2024 multisports
- ✓ 9 janvier 2025 galette des rois
- ✓ 9 février 2025 challenge Natation Paris 19
- ✓ 12 avril 2025 Compétition fédérale para natation
- ✓ 21 juin 2025 Défilé de la Saint-Jean Nemours
- ✓ 26 juin 2025 Barbecue fin de saison 2024-2025
- ✓ 6 septembre 2025 Forum des sports Saint-Pierre Nemours
- ✓ 28 septembre 2025 Célébration 20 ans de l'USNSPSA

2. Bilan financier.

Le trésorier présente son rapport financier et fait le bilan de l'exercice écoulé au 31/12/2025. Son exposé porte notamment sur les ressources et les dépenses. Nous finissons l'année avec un résultat déficitaire de 4 692,78 euros.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale.

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos au 31/12/2025 tels qu'ils ont été présentés par le trésorier.

3. Budget prévisionnel 2026.

Le trésorier Michel Frot, nous présente le budget prévisionnel pour l'année 2026.
Cette résolution a été approuvée à l'unanimité.

4. Présentation des modifications des statuts de l'association.

Patrick ROSSI présente les modifications apportées aux statuts approuvés en réunion du conseil d'administration du 23 mars 2026.
Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale.

5. Remerciements

Le président Daniel Touzet remercie chaleureusement les représentants de la mairie notamment Mme Nathalie PETITDIDIER-LENOIR adjointe de la mairie de Nemours, Mr Sébastien DETEIX adjoint et Mr Manuel MEIRA de la mairie de Saint-Pierre qui sont systématiquement présents et répondent à toutes nos sollicitations en fonctions de leurs possibilités.

Il remercie également toutes les mairies qui nous subventionnent ainsi que le département. Le président Daniel Touzet a annoncé, lors de l'assemblée générale, sa décision de quitter ses fonctions au sein du bureau. Nous adressons nos sincères remerciements à Michel Frot et Mohamed Bouhbout pour leur engagement au sein du conseil d'administration tout au long des années écoulées, qu'ils quittent également leurs fonctions à compter de ce jour.

6. Renouvellement partiel du conseil d'administration.

Le président appelle à de nouvelles candidatures en remplacement des membres démissionnaires du conseil d'administration. Conformément aux statuts en vigueur l'élection du nouveau conseil d'administration se déroule à bulletin secret.

Nouvelles candidatures

DUBOIS Alexia
MUGNIERY Caroline
SIRIEX Antoine

7. Résultat des élections du nouveau conseil d'administration

DUBOIS Alexia
LE BRAS Anne-Christine
MUGNIERY Caroline
ROSSI Patrick
SIRIEX Antoine
SOROT Brigitte

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le nouveau bureau se réunira prochainement pour définir les postes de chacun.

8. Interventions diverses

Madame Nathalie PETITDIDIER-LENOIR, Adjointe au maire De Nemours en charge du sport et de la santé prend la parole et nous assure du versement de la contribution de la mairie de Nemours pour notre budget de fonctionnement.

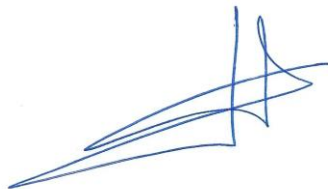
Monsieur Sébastien DETEIX, nouvellement nommé 1^{er} adjoint de la mairie de Saint-Pierre-Lès-Nemours nous assure de la continuité à suivre notre association.

Le président remercie les intervenants pour leur engagement.

9. Verre de l'amitié

Fin de la séance 12h00.

Le président de séance
Daniel TOUZET



Fait à Nemours le 28 avril 2026
La secrétaire de séance
Anne-Christine LE BRAS

